

Pour publication immédiate

Complexe sportif de Saint-Laurent

L'équipe Saucier + Perrotte Architectes – Hugues Condon Marler Architects / SNC Lavalin inc. remporte le concours d'architecture

Saint-Laurent, le 7 mars 2011 – L'arrondissement de Saint-Laurent a dévoilé aujourd'hui le projet lauréat du concours d'architecture tenu à l'échelle du Québec pour son futur complexe sportif. Sur les quatre concepts proposés, le choix du jury s'est arrêté sur la proposition de l'équipe Saucier + Perrotte Architectes – Hugues Condon Marler Architects / SNC Lavalin inc.

« Ce nouveau bâtiment comblera des besoins exprimés de longue date par nos citoyens et par les nombreux bénévoles œuvrant auprès des clubs et associations qui offrent des activités sportives à la communauté. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'accueillir cette installation qui consolidera, avec une nouvelle bibliothèque, la vocation civique du boulevard Thimens. Je félicite l'équipe qui a remporté le concours et salue le travail de tous les finalistes, des membres du jury et de la commission technique », a déclaré le maire de Saint-Laurent et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Alan DeSousa.

Le concept de l'équipe lauréate s'est notamment démarqué des autres propositions par la qualité du geste architectural, la simplicité du concept, la création d'une image distinctive et signalétique au plan urbain, le respect des superficies des installations, l'efficacité des stratégies en développement durable et son potentiel d'évolution.

« Le propre d'un concours d'architecture est de stimuler la créativité et l'innovation. De fait, les quatre équipes finalistes ont répondu avec brio à l'appel que nous avons lancé en présentant des concepts de très grande qualité. Nous avons sélectionné le projet qui répondrait le mieux aux besoins fonctionnels et techniques et qui s'intégrerait le plus harmonieusement au milieu. Les grands volumes structuraux du nouveau complexe sportif créent un lien visuel et physique fort entre les éléments naturels et fonctionnels du site. Au regard de ces critères, la proposition de l'équipe lauréate s'est démarquée », a indiqué M. Richard Garneau, journaliste sportif et président du jury.

Cette annonce s'est faite en présence du député de Saint-Laurent, ministre de la Justice et leader parlementaire, M. Jean-Marc Fournier, de la député de l'Acadie et ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, du député de Saint-Laurent–Cartierville, l'honorable Stéphane Dion, du maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, et des élus de Saint-Laurent.

Le ministre Jean-Marc Fournier a exprimé sa satisfaction devant le concept sélectionné : « Aujourd'hui, nous franchissons une autre étape cruciale dans la réalisation de ce projet d'envergure pour notre communauté. Bientôt, les citoyens et les citoyennes de Saint-Laurent pourront compter sur un complexe sportif grâce, entre autres, au soutien du Fonds Chantiers Canada-Québec. Ce projet, une fois réalisé, incitera les jeunes à pratiquer des activités physiques en plus de stimuler l'économie de l'arrondissement de Saint-Laurent durant sa construction. »

« J'offre mes plus sincères félicitations à l'équipe lauréate. Créer un bâtiment entièrement dédié aux sports est en soi un défi sur le plan technique. Si en plus on fait de ce bâtiment un lieu attrayant, un point de repère s'insérant habilement dans le milieu pour créer un pôle de vie communautaire, c'est là le signe d'un design réussi. Le complexe sportif sera certes un nouveau lieu de rassemblement et d'échange extraordinaire pour les citoyens de Saint-Laurent », a souligné la ministre Christine St-Pierre.

Lors de son allocution, le maire Gérald Tremblay a confirmé que « ce complexe sportif fait partie des initiatives que nous prenons pour favoriser les familles, en leur offrant des installations à proximité de leur foyer. Nous voulons leur offrir un milieu de vie qui favorise un mode de vie sain et actif. Avec ce concours de design, les citoyens de Saint-Laurent auront un complexe sportif qui combine à la fois innovation et développement durable ».

D'une superficie d'environ 14 500 m², le bâtiment sera situé sur l'axe civique du boulevard Thimens et relié à l'école secondaire Saint-Laurent, édifice Émile-Legault, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il comprendra, entre autres, un terrain de soccer intérieur, une piscine de 25 mètres et un bassin récréatif, un gymnase simple, une palestre et plusieurs autres espaces, dont une salle multifonctionnelle. Conformément à la politique montréalaise de développement durable pour les édifices municipaux, l'arrondissement visera la certification LEED de niveau Or (Leadership in Energy and Environmental Design) pour ce nouveau bâtiment.

Fonds Chantiers Canada-Québec

En septembre 2009, les gouvernements du Canada et du Québec, de même que la Ville de Montréal ont annoncé l'octroi du financement nécessaire à la construction du complexe sportif grâce au Fonds Chantiers Canada-Québec. Il s'agit d'un investissement tripartite global de 35 M\$.

Réalisons Montréal Ville UNESCO de design

Enfin, notons que le concours d'architecture a reçu le soutien du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design, une initiative du Bureau du design de la Ville de Montréal et de la Chaire UNESCO en paysage et en environnement de l'Université de Montréal. Ce projet est financé à parts égales par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal.

Il est possible de visionner des esquisses du projet lauréat sur le site de Réalisons Montréal au <http://www.realisonsmontreal.com/fr/projet/105>.

– 30 –

Source : Division des communications et des relations avec les citoyens
Arrondissement de Saint-Laurent

Renseignements : Céline Vaillancourt, chargée de communications
514 855-6000, poste 4315